



# Licence professionnelle Librairie

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Librairie. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028007

**HAL Id: hceres-02028007**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028007>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Métiers de l'édition, spécialité librairie

Aix-Marseille Université

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Économie-Gestion

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

Créée en 2006, la licence professionnelle (LP) *Métiers de l'édition* spécialité *Librairie* est l'une des trois spécialités sur les métiers de l'édition proposée par l'IUT (institut universitaire de technologie) d'Aix-Marseille Université (AMU). La licence professionnelle *Librairie* propose un tronc commun d'enseignements partagé avec les licences professionnelles *Edition* et *Bibliothèque*, permettant aux étudiants de saisir et maîtriser l'ensemble de la chaîne du livre et de développer une connaissance et une culture communes. La licence est proposée en formation initiale et continue, et en alternance depuis la rentrée 2016. Elle est actuellement localisée au cœur de la cité du livre d'Aix-en-Provence.

L'objectif de la formation est d'assurer aux futurs diplômés une autonomie et donc une polyvalence quant aux différents postes qu'ils pourraient occuper à l'issue de cette année universitaire (vendeur, gestionnaire de rayon, responsable de secteur, voire responsable de magasins).

## Analyse

Objectifs
<p>La licence professionnelle <i>Librairie</i> vise à former les étudiants aux postes de vendeur, gestionnaire de rayon, responsable de secteur, voire responsable de magasin, aussi bien dans le réseau des librairies indépendantes que dans les grandes chaînes de produits culturels. Il s'agit donc de former des professionnels polyvalents, capables de s'intégrer dans tout type de service. La formation s'articule autour d'un enseignement de tronc commun (198 heures) et de l'enseignement de la spécialité (262 heures). Le caractère interprofessionnel de la mention (avec trois spécialités) et la polyvalence des étudiants à leur sortie sont mis en avant dans le dossier d'autoévaluation. Les évolutions technologiques dans les métiers du livre, avec notamment le développement du numérique dans ce domaine, sont prises en compte dans la formation.</p>
Organisation
<p>La mention est structurée autour de trois spécialités (<i>Edition</i>, <i>Librairie</i> et <i>Bibliothèque</i>). La licence professionnelle <i>Librairie</i> offre une partie des enseignements en tronc commun (formation aux dimensions interprofessionnelles de la chaîne du livre et à la culture générale en littérature) et une partie spécialisée selon une répartition équitable (43 %/57 %). Le fait de proposer les deux types de cours dans une même temporalité est pertinent d'un point de vue pédagogique, car les étudiants sont immédiatement immergés dans leur spécialité. L'évaluation se fait en contrôle continu, ce qui oblige les étudiants à un travail régulier. Il est à relever qu'un enseignement porte un titre énigmatique ("transport parisien") et que le nombre d'heures de ce module n'est pas mentionné. La partie pratique des cours est assurée par des intervenants professionnels, mais aussi via la conduite de projets tuteurés et par un stage de 14 semaines minimum, sanctionné par un mémoire. Le passage depuis septembre 2016 à une formation en apprentissage renforce encore cette démarche. L'immersion des étudiants est soulignée par les partenariats professionnels qui sont engagés (réseau des librairies indépendantes, chaînes de grandes surfaces comme Cultura), notamment par le biais de l'accueil de stagiaires.</p>

<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La licence professionnelle <i>Librairie</i> dispose en conséquence d'une certaine attractivité, en raison du faible nombre d'alternatives, aussi bien au niveau régional que sur l'ensemble du territoire national.</p> <p>En lien avec la formation, des partenariats ont été noués avec l'institut national de la librairie française (INFL), organisme de formation des libraires et avec le syndicat de la librairie française (SLF), mais aussi, au niveau régional, avec l'agence régionale du livre (ARL) de la région qui propose des modules de formation en librairie.</p> <p>Pour intégrer la formation dans le tissu régional, la licence professionnelle librairie a également établi des relations avec l'association des libraires du sud. Cependant, la nature de ces liens et relations ne sont pas détaillés ce qui ne permet pas d'en apprécier l'intérêt au-delà de la qualité indiscutable de ces institutions. L'implantation de la formation au sein du forum culturel d'Aix-en-Provence contribue à renforcer la visibilité de la formation. Le déménagement à venir au sein de l'école supérieure du professorat et de l'éducation (EPSE) remet cependant en cause ce dernier point.</p>
<b>Équipe pédagogique</b>
<p>La direction de la licence professionnelle est bicéphale avec un directeur des études (universitaire) qui coordonne les différentes spécialités des licences professionnelles <i>Métiers de l'édition</i>, et un professionnel qui dirige chaque spécialité. Ce modèle de codirection assure une bonne cohérence pédagogique. Le responsable actuel de la spécialité <i>Librairie</i> a une grande expérience des formations universitaires de ce type (ancien enseignant associé à l'université) et assure le relais avec les étudiants.</p> <p>Les intervenants extérieurs sont tous des professionnels en poste et représentent en heures de cours la moitié des interventions (55 %), ce qui est plutôt un bon équilibre pour une licence professionnelle.</p> <p>La fréquence des réunions de l'équipe pédagogique n'est pas précisée, mais le dossier d'autoévaluation relève qu'elle ne se réunit pas régulièrement.</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>La formation attire annuellement environ 50 candidats pour 20 places.</p> <p>L'insertion professionnelle à l'issue de la formation est variable selon les années (entre 60 et 90 %), les poursuites d'études étant relativement exceptionnelles (entre 2 et 3 étudiants par an). Cependant, il n'est pas précisé quels postes occupent effectivement les diplômés. Il est, toutefois, difficile d'apprécier l'attractivité de cette formation par rapport à ses concurrentes au niveau national, ou d'avoir un point de vue sur l'évolution des effectifs de la formation dans la mesure où le tableau des données correspondantes n'est pas suffisamment commenté. Il en va de même pour la durée moyenne de recherche d'emploi.</p>
<b>Place de la recherche</b>
<p>S'agissant d'une licence professionnelle, l'insertion de cette formation dans la recherche est assez minime. Seul est mentionné le recours à des travaux scientifiques en appui de certains cours.</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La professionnalisation est un point fort de cette licence professionnelle <i>Librairie</i>. Le pilotage des enseignements par un professionnel augmente l'adaptation des contenus enseignés aux besoins des entreprises pour les postes de vendeur ou de responsable de rayon. Les enseignements préparent bien les étudiants à la réalité de leur futur métier et leur permet d'élaborer un projet professionnel cohérent. Outre des compétences techniques utiles (gestion des stocks, outils numériques, etc.), la formation leur donne également une bonne culture générale qui leur permet de s'inscrire plus largement dans le domaine professionnel des métiers du livre. Leur connaissance élargie des mutations en cours dans le secteur peut favorablement influencer leur choix de carrière à l'avenir.</p> <p>Les perspectives d'évolution de la formation présentées, notamment l'organisation de visites critiques de librairies, semblent prometteuses pour former les libraires à leur futur métier.</p> <p>Les projets tuteurés sont également un élément de professionnalisation.</p> <p>Le passage à l'alternance début 2016 est présenté comme un atout essentiel à l'attractivité de la formation et devrait permettre d'augmenter l'insertion professionnelle des étudiants.</p> <p>La fiche RNCP (répertoire national des compétences professionnelles) est succincte.</p>

Place des projets et des stages
<p>Les projets (200h de travail personnel - 9 ECTS) et les stages (14 semaines - 15 ECTS) tiennent une place importante dans la formation, l'un et l'autre sont sanctionnés par un mémoire et une soutenance. Ils sont présentés comme préparatoires aux futures responsabilités qu'exerceront les étudiants par la suite. Les quelques exemples de projets tuteurés (communication des librairies à l'ère 2.0, organisation d'un salon du livre sur le thème de l'aventure, étude de marché sur l'implantation d'une librairie à Aix-en-Provence) sont des sujets proches de la réalité du terrain et apportent une connaissance supplémentaire aux étudiants.</p> <p>Enfin, mention est faite du caractère encore perfectible de l'encadrement et du suivi des étudiants dans ces domaines et de la possible mise en place de petits projets supplémentaires durant l'année. Il faudra toutefois veiller à ce que ces travaux supplémentaires puissent être compatibles avec une alternance des étudiants et ne surchargent pas trop les périodes d'enseignement.</p>
Place de l'international
<p>La place de l'international est faible. Les partenariats Erasmus sont peu développés, toutefois certains modules de formation pourraient s'enrichir d'échanges internationaux réciproques.</p> <p>La justification de la présence d'une seule langue vivante (l'anglais) dans les maquettes pédagogiques est peu convaincante (langue universelle pour le tourisme et langue utilisée dans les publications professionnelles), car la formation se prononce à plusieurs reprises pour le renforcement de la culture générale de ses étudiants. Une seconde langue vivante (en option) serait le gage d'une ouverture vers l'Europe et le moyen de créer d'éventuelles passerelles avec d'autres pays.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La formation ne nécessite pas de prérequis particulier pour être intégrée. Le recrutement est donc davantage réalisé en fonction de la motivation des candidats. Il serait bon de mieux préciser les modalités du recrutement qui demeurent relativement floues et les passerelles avec les autres licences 2 du champ.</p> <p>La mise à niveau des candidats, non issus de la filière du livre, est clairement exposée (bibliographie de rattrapage et parrainage étudiants), mais les modalités de contrôle de cette mise à niveau sont trop évasives. Le taux de réussite aux examens est de 90 à 100 % des étudiants (hors abandon).</p> <p>Il n'existe pas ou peu de formalisation des dispositifs d'aide à la réussite, même s'il existe une volonté d'amélioration dans ce domaine par la mise en place d'un suivi des étudiants par des professeurs référents.</p> <p>De plus, il apparaît qu'une filière professionnelle « livres » devrait voir le jour à l'Université d'Aix-Marseille (de la première année à la cinquième année) ce qui pourrait favoriser, en cas de réorientation, le parcours de l'étudiant au sein de l'université mais aussi remettre en cause la finalité d'insertion professionnelle immédiate de la licence professionnelle.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les cours ne sont donnés qu'en présentiel ce qui favorise les relations avec les étudiants mais peut être un inconvénient surtout que les lieux d'enseignement sont manifestement peu adaptés au public à mobilité réduite.</p> <p>La place du numérique dans les modalités d'enseignement est pour l'instant insuffisante et celle-ci se résume essentiellement à l'environnement numérique de travail (ENT).</p> <p>Des progrès doivent être fait dans ce domaine, notamment avec le développement dans les universités de nouvelles pratiques d'enseignement (Mooc, <i>serious game</i>) impliquant la pratique du numérique.</p> <p>Néanmoins le dossier témoigne d'une volonté de progresser dans le domaine du numérique par une inscription pédagogique plus forte même si la formation propose d'ores et déjà un enseignement relatif à la « Commercialisation du livre numérique et site internet, réseaux sociaux » (24h). La formation a conscience de la réalité économique des libraires et de la nécessité de s'adapter aux nouvelles formes du marché. Il serait peut-être judicieux de détailler le contenu des cours donnés en « librairie et numérique » compte tenu de l'importance théorique et pratique de ce module dans l'enseignement de cette licence professionnelle.</p>
Évaluation des étudiants
<p>La formation ne semble pas être semestrialisée ce qui n'est pas conforme au cadre national des formations et le jury ne se réunit qu'une fois par an. L'évaluation repose sur l'usage du contrôle continu.</p> <p>Les règles de délivrance du diplôme (principe de compensation entre UE, session de rattrapage, etc.) ne sont pas précisées.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les compétences (transversales ou spécifiques) que doit acquérir l'étudiant sont présentées dans la fiche RNCP (répertoire national des compétences professionnelles). Le supplément au diplôme (SD) précise également les modalités d'évaluation, de validation d'année, les compétences attestées et les types de métiers vers lesquels conduit la formation.</p> <p>L'approche par compétences est mentionnée comme un objectif futur, en cohérence avec la réflexion menée par AMU. Le suivi des compétences est pour l'instant assez informel (suivi ad hoc par les enseignants qui s'estiment en proximité avec les étudiants du fait de la taille restreinte de la promotion), il pourrait malgré tout être plus formalisé en mobilisant des outils du type gestion de portefeuille de compétences, ce qui permettrait aux étudiants de s'approprier la démarche compétence.</p>
Suivi des diplômés
<p>Il existe deux modalités de collecte d'informations pour le suivi des diplômés : l'enquête de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) d'AMU et un suivi interne à la formation. Il existe peu de passerelles entre les deux modalités d'investigation ce qui est dommage, car cela permettrait de croiser /compléter certaines données.</p> <p>La mise en œuvre du suivi interne semble peu formalisée. Les informations données sont essentiellement quantitatives : l'insertion immédiate à l'issue de cette année de formation est bonne ce qui atteste de la qualité de la formation. De nombreux étudiants sont embauchés en contrat à durée déterminée (CDD) à l'issue de leur stage et chaque année, 4 à 6 étudiants trouvent un emploi en contrat à durée indéterminée (CDI). Il y a néanmoins peu de données sur la nature et la corrélation des emplois occupés avec la formation. C'est un point d'amélioration souligné par l'équipe qui propose la mise en place d'une plateforme ALUMNI sur le site d'AMU.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an, en présence de titulaires et d'intervenants professionnels par spécialités, puis avec l'ensemble de la formation. La composition du conseil de perfectionnement n'inclut pas d'étudiants comme l'exige la réglementation. La grande implication des professionnels dans le conseil de perfectionnement est un plus pour l'adéquation de la formation aux réalités du terrain. Une réflexion sur une approche par compétences a été engagée.</p> <p>En plus de ce dispositif, il existe une réunion d'étudiants et des enseignants référents. La licence professionnelle Librairie va prochainement pouvoir bénéficier du système d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants (EFEE) mis en place à la rentrée universitaire 2016-2017 au sein d'AMU.</p> <p>Les responsables de la licence sont engagés dans un processus d'amélioration continu de la spécialité sur le plan pédagogique afin in fine d'augmenter le taux d'insertion professionnelle des diplômés.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Une formation professionnalisante qui permet ainsi une connaissance globale de la chaîne du livre et qui profite de la transversalité des savoirs.
- L'ouverture de la formation en apprentissage.
- Une volonté avérée de travailler certains points de faillibilité : numérique, gestion des plannings de cours et d'évaluation, suivi des compétences.

### Points faibles :

- La perfectibilité de l'enseignement du numérique et sa pratique professionnelle.
- L'absence d'ouverture à l'international.
- Des outils de pilotage à mettre en place (conseil de perfectionnement conforme, évaluation des enseignements, suivi de l'acquisition des compétences etc.).

### Avis global et recommandations :

La licence professionnelle *Librairie* est une formation solide et pérenne (créée en 2006) qui propose un cursus en adéquation avec l'environnement professionnel et correspond aux attentes d'une licence professionnelle. Le contenu de la formation, les liens tissés avec le tissu économique local assurent aux étudiants une bonne insertion professionnelle dans les postes visés par la formation. Le diplôme est bien positionné par rapport au marché professionnel et prépare adéquatement les étudiants aux évolutions à venir au sein du secteur de la librairie. Les efforts engagés jusqu'à présent, confortés par le passage à un parcours en apprentissage à la rentrée 2016, doivent être maintenus afin de renforcer la dynamique de la formation.

Toutefois, il est nécessaire de fournir un véritable effort au niveau des pratiques et des compétences numériques. Il faut que la licence professionnelle se tienne parfaitement à jour et adapte son enseignement en fonction des mutations technologiques du secteur. Le grand nombre de professionnels intervenant dans cette formation permettra aisément la mise à jour des contenus pédagogiques.

La LP spécialité *Librairie* ne doit pas s'enfermer dans les spécificités du marché français (prix unique du livre etc.) et gagnerait à s'ouvrir à l'international et ainsi à s'enrichir des pratiques libraires étrangères. Cela pourrait être considéré comme un plus pour la formation et offrirait une diversité d'approches de la pratique du métier qui souffre de la concurrence des librairies en ligne, par exemple. Le développement du réseau de librairies dans des pays étrangers permettrait plus facilement aux étudiants d'effectuer leurs stages à l'étranger. De même, organiser des cours dispensés par des libraires étrangers permettrait aux étudiants d'avoir une véritable connaissance du marché international et de s'en inspirer pour leurs pratiques futures.

Enfin, il est peu fait mention des liens entre la formation et les autres formations du champ *Economie-Gestion* d'Aix-Marseille Université. Créer des ponts permettrait de bénéficier de leurs expertises (suivi des compétences, transversalité) et plus largement des outils mis à disposition par AMU (suivi des étudiants, plateforme numérique, procédures d'auto-évaluation etc.).



# Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

**Monsieur Jean-Marc GEIB**

HCERES

Directeur du Département d'Évaluation des  
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation  
des experts HCERES sur les formations  
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS  
Tél : 04 42 17 27 31  
[nathalie.almeras@univ-amu.fr](mailto:nathalie.almeras@univ-amu.fr)

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

**Yvon Berland**



# **Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)**

Licence professionnelle

---

**N° du rapport HCERES :  
418635**

**Intitulé de la formation :  
Métiers de l'édition  
spécialité Librairie**

**Avril 2017**

## Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Rubrique	Réponse
----------	---------

Analyse	
<b>Place de l'international</b>	Depuis la rentrée de septembre, l'IUT a fait l'acquisition d'un abonnement à la plateforme Rosetta Stone. Les étudiants de la licence ont un libre accès à des formations en ligne en anglais pour compléter les cours en présentiel. Une LV2 optionnelle peut se mettre en place dans ce cadre.
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>	Depuis la rentrée de septembre, l'IUT a mis en place via Ametice une plateforme de mutualisation de cours, Transpoc. De plus, la place du numérique dans les pédagogies alternatives est centrale ; celles-ci seront accompagnées par un ingénieur pédagogique qui aidera au développement de ces outils en particulier la mobilisation d'Ametice.